



Dans ce numéro :

PLATEFORME OBR-CFCIB : ACTUALISATION DES DOLEANCES	2
ATELIER D'INFORMATION SUR LES POTENTIALITES DU SECTEUR DE SERVICES POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE AU BURUNDI	3
SIGNATURE D'UN ACCORD DE FINANCEMENT DE TRADE MARK EAST AFRICA AU PROJET DU PLADOYER POUR LE SECTEUR PRIVE (CFCIB)	6
RENCONTRE ENTRE LA SECRETAIRE GENERALE ADJOINT DES NATIONS -UNIES POUR L'AFRIQUE ET LA CFCIB.....	7
AGENDA DE LA CFCIB	10

PLATEFORME OBR-CFCIB : ACTUALISATION DES DOLEANCES

Les Secrétaires Exécutifs des Chambres Sectorielles regroupées au sein de la Chambre Fédérale de Commerce et d'Industrie du Burundi (CFCIB) dans une réunion du 8 août 2020, ont relevé les textes relatifs aux impôts et taxes à revoir avec l'Office Burundais des Recettes.

D'une manière générale, la réforme fiscale intervenue en 2013 a introduit des changements majeurs au niveau des principaux textes relatifs aux impôts et taxes qui sont : l'impôt sur le revenu, la taxation de la valeur ajoutée et la loi sur les procédures fiscales. Cette réforme a permis le renforcement du civisme fiscal et la revalorisation des droits des contribuables au niveau de la fiscalité intérieure.

Néanmoins, malgré la mise en place des textes plus modernes et adaptés au contexte économique de l'époque, leur mise en application par l'administration fiscale cause quelques fois de problèmes aux contribuables en raison de l'imprécision et/ou de la complexité de certaines dispositions. Cette situation qui compromet la plupart des fois les droits des contribuables nécessitent la mise en place d'un cadre de dialogue entre l'Administration Fiscale et les contribuables regroupés dans des associations comme la CFCIB et autres.

La note de plaidoyer est élaborée dans le but de plaider pour la sauvegarde des droits des contribuables consacrés par les dispositions fiscales en vigueur. Un accent particulier sera mis sur la justice fiscale et pointera du doigt les dispositions pertinentes de certaines lois dont la non-application par l'OBR pose véritablement un préjudice financier énorme aux opérateurs économiques.

Pour plus de précisions, visitez : www.cfcib.bi

ATELIER D'INFORMATION SUR LES POTENTIALITES DU SECTEUR DE SERVICES POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE AU BURUNDI

Sous le Haut Patronage de Madame la Ministre du Commerce, des Transports, de l'Industrie et du Tourisme, la Chambre Sectorielle des Prestataires de Services (CSPS) au sein de la Chambre Fédérale du Commerce et d'Industrie du Burundi (CFCIB), a organisé un Atelier d'Information sur les Potentialités du Secteur des Services pour le développement économique du Burundi le 26 août 2020 à Bujumbura.



Vue partielle des participants

Après son mot d'accueil, la présentation de l'historique de la CSPS, sa mission, et l'objectif de l'atelier, son Président Me Tharcisse HAVYARIMANA, a fait savoir que le commerce des services au Burundi occupe beaucoup d'agents économiques et fait

vivre plusieurs ménages en plus de contribuer à l'accroissement des recettes publiques par le paiement des impôts et taxes.

Dans son allocution d'ouverture de l'atelier, le Secrétaire Permanent au Ministère du Commerce, des Transports, de l'Industrie et du Tourisme M. Samson NDAYIZEYE a rappelé que le commerce en général et le commerce des services en particulier est l'un des piliers forts de la croissance économique au Burundi comme ailleurs dans le monde.

Il a ajouté que la mission de la Chambre Fédérale de Commerce et d'Industrie du Burundi(CFCIB) et de ses différentes chambres sectorielles déjà opérationnelles et celles qui verront le jour s'inscrit dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement Durable en général.



De g. à d. : M. Denis NSHIMIRIMANA, Secrétaire Général de la CFCIB, M. Samson NDAYIZEYE, Secrétaire Permanent au Ministère en charge du Commerce, Me Tharcisse HAVYARIMANA, Président de la CSPS

La présentation du Consultant Onésime NIYUKURI, Cadre au Ministère du Commerce s'est articulée sur trois principales parties à savoir :

- Les différentes définitions du mot « service » et « commerce de service » suivant des auteurs variés notamment « L'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS) et les principales catégories de services ;
- L'état des lieux du commerce des services dans le monde et son importance économique ;
- L'état des lieux du commerce des services au Burundi
- les potentialités du commerce des services au Burundi.

Dans son intervention, le Secrétaire Général de la CFCIB M. Denis NSHIMIRIMANA a précisé que l'atelier vient au moment opportun où le Gouvernement s'est engagé à développer le commerce des biens et services, en témoigne son plan national de Développement 2018-2027 et son Plan d'action Annuel. La CFCIB et le Gouvernement du Burundi, a-t-il poursuivi, continueront de travailler main dans la main pour une mise en œuvre effective de ce plan décennal de développement économique. Il a ensuite précisé que le commerce de services est un secteur extrêmement important et transversal à tous les autres secteurs économiques.

SIGNATURE D'UN ACCORD DE FINANCEMENT DE TRADE MARK EAST AFRICA AU PROJET DU PLADOYER POUR LE SECTEUR PRIVE (CFCIB)

La Chambre Fédérale de Commerce et d'Industrie du Burundi (CFCIB) et Trade Mark East Africa (TMEA) ont signé le 9 septembre 2020 un accord de financement d'un projet intitulé « **Plaidoyer pour le Secteur Privé** » afin de lever les défis liés aux paiements des taxes. M. Christian NIBASUMBA, Représentant de Trade Mark East Africa au Burundi a indiqué à cette occasion que le projet apportera un soutien au Secteur Privé, aux Commerçants et au Pays en particulier.



De g. à d. : M. Audace NDAYIZEYE Président de la CFCIB, M. Christian NIBASUMBA Représentant de TMEA au Burundi

Deux facteurs principaux ont poussé TMEA à signer cet apport de financement a-t-il conclu :

6 | Chambre Fédérale de Commerce et d'Industrie du Burundi – B.P 313 Bujumbura – 36 AV. Mpotsa – Tel. +257 22228604 – Email info@cficb.bi - site web: www.cfcib.bi

- Le fait que la CFCIB regroupant plus de quatorze Chambres Sectorielles représente la voix du secteur privé au niveau national ;
- Le fait que la CFCIB soit un acteur clé dans le rôle de l'intégration régionale et soit membre de l'East African Business Council, qui est une Chambre Régionale regroupant les Acteurs du Secteur Privé au niveau Est Africain.

RENCONTRE ENTRE LA SECRETAIRE GENERALE ADJOINT DES NATIONS -UNIES POUR L'AFRIQUE ET LA CFCIB

Une rencontre entre Mme Bintou Keita, la Secrétaire Générale Adjoint des Nations-Unies pour l'Afrique et une Délégation de la Chambre Fédérale de Commerce et d'Industrie du Burundi (CFCIB), a eu lieu le 18 septembre 2020.

Cette entrevue s'est tenue à la suite d'un entretien téléphonique entre le Président de la République du Burundi M. Evariste NDAYISHIMIYE et le Secrétaire Général des Nations-Unies M. Antonio GUTERRES après lequel le Conseil de Sécurité des Nations-Unies, a décidé d'envoyer une mission au Burundi. Le Gouvernement du Burundi avait soumis à la Secrétaire Générale Adjoint des Nations-Unies pour l'Afrique trois requêtes, à savoir :

- Le retrait du dossier Burundi de l'agenda du Conseil de Sécurité des Nations-Unies ;
- L'examen du cheminement de la République du Burundi et les mesures d'accompagnement par les Nations-Unies ;
- Le dialogue au sujet de la continuation du Bureau de l'Envoyé Spécial du Secrétaire Général des Nations-Unies au Burundi.



Mme Bintou KEITA (4^{ème} à partir de la g.) et M. Audace NDAYIZEYE (5^{ème} à partir de la g.) et les Membres des délégations

Le Président de la Chambre Fédérale de Commerce et d'Industrie du Burundi (CFCIB), M. Audace NDAYIZEYE informé Mme Bintou KEITA que le Chef de l'Etat a rencontré le Secteur Privé en juillet dernier et que celui-ci a qualifié la CFCIB d'Etat-Major du Développement Economique avant d'indiquer que pour sortir le Burundi de la pauvreté, il faut se concentrer sur les secteurs porteurs de la croissance et créateurs d'emploi notamment :

- L'Agri-Business ;
- Les Mines ;
- Le Tourisme ;

Il a également demandé au Système des Nations-Unies d'appuyer le Burundi et le Secteur Privé dans la domestication des solutions.



De g. à d. : Mme Ginette KARIREKINYANYA Vice-présidente de la CFCIB, Mme Bintou Keita Secrétaire Générale Adjoint des Nations-Unies pour l'Afrique, M. Audace NDAYIZEYE Président de la CFCIB

La Secrétaire Générale Adjoint des Nations-Unies pour l'Afrique a précisé que le Secteur Privé est un centre de toutes les demandes à entreprendre pour :

- Assurer un accès à l'emploi ;
- Un accompagnement spécifique des jeunes et femmes entrepreneurs ;
- Evaluer l'impact du covid-19 sur la situation socio-économique du Burundi et proposer des mesures d'atténuation ;

Elle a été satisfaite des entretiens et a promis de plaider pour le Burundi auprès du Secrétaire Général des Nations-Unies.

AGENDA DE LA CFCIB

- Le 04.08.2020 : Visite à la CFCIB du Commissaire en charge des Enquêtes et
Gestion des Risques à l'OBR
- Le 07.08.2020 : Visite du Directeur Général de la BRARUDI à la CFCIB
- Le 26.08.2020 : Réunion du Comité Exécutif de l'ABUTIP – Directeur
Administratif et Financier
- Le 08.09.2020 : Réunion de l'Ordre des Professionnels Comptables –Directeur
Administratif et Financier
- Le 17.09.2020 : Réunion de la CFCIB et les Experts du Projet de Développement
Local pour l'Emploi PDLE